

Fermeture temporaire de l'écocentre les 3, 4 et 5 février

Magog, le 2 février 2022 – La Ville de Magog annonce la fermeture exceptionnelle de l'écocentre les 3, 4 et 5 février prochains. La réouverture est prévue le jeudi 10 février selon l'horaire habituel. Les protocoles de la santé publique et de la CNESST en lien avec la COVID-19 rendent impossible le maintien des services offerts à l'écocentre au cours de cette période.

La population est invitée à conserver les matières dont ils souhaitent se départir jusqu'à la réouverture de l'écocentre et à ne pas les placer dans les bacs roulants ni en bordure de rue.

Les services de collectes des déchets, des matières recyclables et des matières organiques sont maintenus selon l'horaire habituel.

La Ville remercie la population de sa collaboration et de sa compréhension.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

